



Bien avant la fête de Chavouot, Rav Leverton – Chalia'h du Rabbi à West Windsor, New Jersey – avait contacté bon nombre des fidèles juifs de sa communauté : il les invitait à se rendre à la synagogue le matin de Chavouot pour écouter la traditionnelle lecture des Dix Commandements. L'un de ces fidèles, le docteur Fischer, avait fermement décliné la proposition : «Je suis à la tête d'un grand Centre Médical ; il m'est impossible de m'absenter au milieu de la semaine, même pour quelques heures !».

Cependant, le matin de Chavouot, Rav Leverton fut agréablement surpris de l'apercevoir entrer dans la synagogue pour la lecture de la Torah. Que s'était-il passé ? Pourquoi le docteur si occupé avait-il changé d'avis ?

Lors du Kiddouch (collation) qui suivit l'office, le docteur se leva et demanda à prendre la parole :

«Je me rendais en voiture à l'hôpital ce matin et j'ai vu quelque chose que je n'avais jamais vu auparavant : trois jeunes Loubavitch qui marchaient sur le bas-côté de l'autoroute !

Je me suis arrêté à leur hauteur et leur ai demandé ce qu'ils faisaient : se rendaient-ils compte du danger de leur démarche ? Et surtout : où allaient-ils de ce pas décidé alors qu'il ne se trouve aucune synagogue dans les environs ? Ils m'expliquèrent qu'ils allaient compléter un Minyane (assemblée de dix Juifs, nécessaires pour lire la Torah) ! Où ? Je vous le donne en mille : dans la prison locale afin que les détenus juifs puissent écouter la lecture des Dix Commandements !

A ce moment, je me suis posé la question : ne suis-je pas plus prisonnier que ces détenus ? Si eux peuvent – grâce au mouvement Loubavitch – constituer un Minyane en prison, moi aussi j'ai la possibilité de me joindre à un Minyane !

J'ai fait demi-tour et me suis rendu ici au Minyane : le travail peut attendre !».

Tous les fidèles présents au Kiddouch applaudirent spontanément.

Bien entendu, Rav Leverton raconta par la suite cette histoire sur Internet à ses «confrères» Chlou'him dans le monde entier ; il reçut en réponse un email de Rav Avi Richler, Chalia'h de Mullica Hill dans le New Jersey. Celui-ci travaille en étroite coordination avec l'Institut Aleph qui vient en aide aux prisonniers et soldats juifs :

«Je voudrais vous raconter l'autre côté de l'histoire. C'est moi qui avais demandé à ces jeunes gens de bien vouloir se rendre en prison pour Chavouot. D'habitude, ils séjournent le temps de la fête dans un hôtel à la base militaire de Fort Dix, à quelques minutes de marche de la prison.

J'ai reçu un coup de fil vendredi dernier m'annonçant qu'il y a deux semaines, un grand mur avait été érigé entre le camp militaire et la prison : les jeunes gens seraient donc obligés de contourner à pied cette muraille, c'est-à-dire d'effectuer une longue marche de cinq kilomètres aller.

Après quelques coups de fil frénétiques, j'ai réussi à contacter le gardien de la prison et il m'a indiqué un autre hôtel, un peu plus près : le seul problème était qu'ils devraient emprunter l'autoroute... à pied bien sûr puisque c'était Chavouot.

Il semble que D.ieu sait ce qu'Il fait et tenait à ce que tous les fidèles se trouvent bien à la synagogue à Chavouot ! Peut-être ce docteur n'aurait-il jamais fait l'effort de se rendre à la synagogue pour écouter les Dix Commandements si ce mur n'avait pas été érigé !»

Rav Sholom Leverton – Shluchim Exchange – www.chabad.org

Traduit par Feiga Lubecki